Nations Unies E/ICEF/2022/L.17

# Conseil économique et social

Distr. limitée
16 juin 2022
Français
Original : anglais

**Pour décision**

**Fonds des Nations Unies pour l'enfance**
Conseil d'administration
**Session annuelle de 2022**
14-17 juin 2022
Point 11 de l'ordre du jour

**Projet de décision présenté au Conseil d'administration**

## Collecte de fonds et partenariats dans le secteur privé : rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 2021

*Le Conseil d'administration*

1. *Prend note* du document intitulé « Collecte de fonds et partenariats dans le secteur privé : rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 2021 » ;

2. *Prend note également* du fait que les produits figurant dans le présent rapport sont soumis à un audit externe et que les résultats non financiers sont donnés à titre indicatif ;

3. *Prend note avec satisfaction* du total des produits issus du secteur privé, mais note avec préoccupation la tendance à la baisse de la part des ressources ordinaires dans ce total, et engage l'UNICEF à accroître ses efforts de collecte de ressources ordinaires auprès de sources du secteur privé autres que les donateurs individuels, notamment auprès de philanthropes, de fondations et d'entreprises ;

4. *Prie* l'UNICEF de lui présenter, dans le cadre d'une réunion d'information informelle qui se tiendra avant la première session ordinaire de 2023, des informations actualisées sur sa stratégie de financement innovant et alternatif, en mettant l'accent sur l'obtention de ressources flexibles, notamment sur son ambition de tirer parti d'autres sources de financement pour investir dans des activités de collecte de fonds auprès du secteur privé, et d'organiser, en marge de la première session ordinaire de 2023, une session spéciale consacrée aux mécanismes de financement novateurs qui tienne compte des points de vue des bureaux de pays et des comités nationaux.

22-09355 (F) 200622 200622

Merci de recycler